



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2025

Tel : 04.74.24.06.70

Email : secretariat@illiat.fr

Le conseil municipal légalement convoqué en date du 23 septembre 2025, s'est réuni en Mairie, le 26 septembre 2025, à 19h45, sous la présidence de Richard LABALME, Maire.

Présents : CHANUDET Guy, REVOL Dominique, LABALME Richard, LOURENCO Jean-Marc, BOUQUIN Maryline, TATON Dorothée, PERRAUD Nathalie, VERCHERAT Marie-Jeanne, GUILLET Josiane, MORIN Brigitte

Excusés : MARGUIN Xavier, GATHERON Sandrine (pouvoir à VERCHERAT Marie-Jeanne)

Absents : SANLOUP Franck, BALME Anne-Lise, CABAUD Bernard

Secrétaire de séance : TATON Dorothée

Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 11

Ordre du jour :

1. Proposition de renouvellement de la convention par la SPA pour 2026-2027
2. Délibération pour demander et accepter une subvention pour l'implantation d'un nouvel abri bus auprès de la REGION
3. Délibération pour adhésion à actes budgétaires (dématérialisation du budget)
4. Délibération pour passage au CFU (Compte Financier Unique) du budget communal en 2026 pour l'exercice des comptes 2025
5. Fusion du budget CCAS au budget communal dans le cadre du passage au CFU
6. Proposition d'avenant du contrat de location de la Maison des Associations afin de prendre en compte les nuisances sonores et la mise en place d'un limiteur sonore
7. Délibération pour accorder une subvention au comité d'animation afin de solder les dépenses de structure de la fête du village
8. Courrier Valocîme annonçant mettre un terme à son contrat de reprise des 2 antennes numériques communales
9. Réalisation d'une ouverture de crédit en avance de trésorerie pour l'opération Centre Village
10. Point d'avancement des travaux Centre Village
11. Validation de la date des vœux du Maire 2026

1. Proposition de renouvellement de la convention par la SPA pour 2026-2027

Monsieur le Maire présente la nouvelle convention proposée par la SPA pour 2026-2027 qui, contrairement à l'ancienne, exclue le transport des animaux jusqu'à la fourrière. Le conseil municipal propose d'attendre le devis demandé à une entreprise pour le transport des animaux jusqu'à la fourrière pour signer la convention.

2. Délibération pour demander et accepter une subvention pour l'implantation d'un nouvel abri bus auprès de la REGION

La Commune souhaite déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région pour l'implantation d'un nouvel abri bus Rue du Bourg, dans le cadre des travaux Centre village. Le conseil municipal, à l'unanimité accepte cette proposition.

3. Délibération pour adhésion à actes budgétaires (dématérialisation du budget)

Le passage au CFU nécessite au préalable la dématérialisation des documents budgétaires et la signature d'un avenant de convention avec la Préfecture pour transmettre le budget au format xml. Monsieur le Maire propose d'adhérer à actes budgétaires. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant de la convention.

4. Délibération pour passage au CFU (Compte Financier Unique) du budget communal en 2026 pour l'exercice des comptes 2025

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il remplit les mêmes fonctions de rendus de comptes. Monsieur le Maire propose que les comptes de la Commune d'ILLIAT soient produits à partir de 2026 sur les comptes de l'exercice 2025 sous le format du Compte Financier Unique, pour le budget communal.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

5. Fusion du budget CCAS au budget communal dans le cadre du passage au CFU

Vu la démarche de dématérialisation du budget communal pour le futur passage au CFU, vu le coût d'une clé de signature pour la dématérialisation du budget CCAS (environ 840 €), Monsieur le Maire expose les avantages à fusionner le budget CCAS au budget COMMUNAL (en gardant une commission CCAS et un budget attitré pour les actions sociales). Le conseil municipal accepte à l'unanimité. Cette décision devra être délibérée par le CCAS.

6. Proposition d'avenant du contrat de location de la Maison des Associations afin de prendre en compte les nuisances sonores et la mise en place d'un limiteur sonore

Un limiteur sonore ayant été installé dans la Maison des Associations, il convient de mettre à jour le contrat de location par un avenant qui intègre ce nouveau dispositif et en donne les explications d'utilisations. Le conseil municipal accepte la signature de cet avenant.

7. Délibération pour accorder une subvention au comité d'animation afin de solder les dépenses de structure de la fête du village

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accorder une subvention à l'association du Comité d'Animation pour solder les dépenses de structure de la fête du village du 30 août 2025. Après calcul des frais, cette subvention s'élève à 3 670 €.

8. Courrier Valocîme annonçant mettre un terme à son contrat de reprise des 2 antennes numériques communales

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de Valocîme et précise le montant des loyers perçus depuis le début du bail le 30.12.2022 (12 200 €) et que la société ne demande pas de remboursement de cette somme.

9. Réalisation d'une ouverture de crédit en avance de trésorerie pour l'opération Centre Village

Monsieur le Maire rappelle les caractéristiques de l'emprunt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre-Est :

- Objet : Crédit à court terme taux fixe en attente de subventions ou FCTVA
- Montant du capital emprunté : 250 000 €uros
- Durée d'amortissement : 12 mois
- Taux d'intérêt : 2,52 %
- Frais de dossier : 380,00 €uros
- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)
- Périodicité des intérêts : intérêts annuels payables à terme échu
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible

10. Point d'avancement des travaux Centre Village

Les travaux ont débuté le 22 septembre.

Suite à une suspicion d'amiante au niveau des WC publics, un devis pour une analyse a été demandé ainsi que pour l'évacuation et le traitement des déchets.

Le toit du poids publics est à rénover : Jean-Marc LOURENCO propose de s'en occuper avec une équipe de bénévoles.

11. Validation de la date des vœux du Maire 2026

Ils sont fixés au samedi 3 janvier 2026 à 18h00.

URBANISME

Permis de Construire

Mr ROUSSEAU Jean-Charles – 39 impasses des Cyprés
Extension pour un garage 2 places
Déposé le 23 juin 2025 – accord le 1^{er} août 2025

Mme ANSOUD Christelle – 25 impasse du Pré vert
2 auvents + abri de jardin, changement fenêtre en porte
Déposé le 08 juillet 2025 – accord le 07 août 2025

Déclaration préalable

SIEA – Les Rollets
Pose d'un poste électrique préfabriqué
Déposée le 29 avril 2025 – rejet tacite suite absence de pièces complémentaires

Mr PACE Emmanuel – 195 route des Etangs
Pose de 10 panneaux photovoltaïques
Déposée le 19 juin 2025 – accord le 25 août 2025

Mme PERRIER Lydie – Champ Bernon
Régularisation de travaux
Déposée le 23 juillet 2025 – accord le 23 août 2025

Mme FAVIER Pauline – 535 Route des Janins
24 panneaux photovoltaïques
Déposée le 11 août 2025 – accord le 25 août 2025

Commune d'ILLIAT – Rue du Bourg/Route des Etangs
Rénovation de la Croix
Déposée le 15 septembre 2025 – en attente d'avis ABF

Commune d'ILLIAT – Allée étang Rivériat
Construction d'un four à pain
Déposée le 16 septembre 2025 – en attente d'avis ABF

Certificat d'urbanisme opérationnel

Mr MARGUIN Jérôme – Champ Montluisant
Déposée le 23 juin 2025 – opération non réalisable le 28 juillet 2025

GAEC des Marronniers – Mr BERNARD Corentin – Bois Grièges
Déposé le 09 juillet 2025 – opération réalisable le 31 juillet 2025

Prochain conseil municipal : vendredi 31 octobre 2025 à 20h00